

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU JEUDI
LE 11 OCTOBRE 2018 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipale
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE :

M. Jean-Marc Ménard, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Normand Roy, présent
Monsieur Simon Dufault, présent
Monsieur Serge Chabot, présent
Monsieur Michel Tétreault, présent
Madame Francine Brasseur, présent
Monsieur Gilbert Grenier, présent

Tous formants quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Marc Ménard

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Aucun

1) **Adoption de l'ordre du jour**

218-10-2018

Il est proposé par M. Michel Tétreault
Et résolu à l'unanimité d'accepté l'ordre du jour tel que présenté.

2) **Pavage du chemin Dufresne**

219-10-2018

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
et résolu à l'unanimité de reporter le pavage des approches de pont
du chemin Dufresne pour le budget 2019.

3) **Pénalité chemin Danby**

220-10-2018

Il est proposé par M. Serge Chabot
Et résolu à l'unanimité de ne pas payer les pénalités exigées par
Eurovia suite aux travaux exécutés sur le chemin Danby et que M.
Beauchesne, ingénieur de WSP, doit poursuivre les négociations
avec Eurovia.

4) **TECQ**

Les élus ont reçu un compte rendu de la situation financière
concernant la subvention de la TECQ et un guide expliquant les
procédures à suivre est également remis.

5) **Avis de motion Règlement encadrant l'usage du cannabis**

Point remis

6) **Adoption du Règlement encadrant l'usage du cannabis**

Point remis

221-10-2018

7) **Terrain de M. Vanasse**

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du terrain de M.

Vanasse au coût de 30 000\$. Une promesse d'achat doit être signée ainsi qu'un dépôt et ce, pour l'année 2018. Le reste du paiement doit être budgété en 2019.

8) **Période de questions**

Aucune question

222-10-2018

9) **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Normand Roy

Et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée à 21h09